

Questions orales

Je me rends compte qu'aucun bien matériel ne saurait compenser, à vos yeux, la perte d'un des membres de votre famille...

Néanmoins, en témoignage du profond regret de mon pays à la suite de la perte que vous avez subie et de l'estime que nous avons pour le peuple canadien, je demande à mes fonctionnaires de discuter avec le haut-commissariat du Canada en Zambie la question de vous accorder une compensation. J'espère que vous accepterez ce geste comme une nouvelle preuve de ma profonde sympathie et de celle du peuple zambien.

Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer une copie de la lettre en son entier.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si ce n'est pas une longue lettre, ne pourrait-elle pas être imprimée en appendice au hansard au lieu d'être déposée?

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Le texte de la lettre figure en appendice.*]

M. Hales: Monsieur l'Orateur, je suis sensible à la décision du ministre de permettre que la lettre figure en appendice au hansard. Comme question supplémentaire, puis-je demander s'il a détaché un envoyé en Zambie; si oui, quel est son nom, est-il parti et a-t-il signalé du nouveau?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le 5 juin, j'ai dit:

J'ai également pris une mesure plutôt extraordinaire en détachant un envoyé spécial en Zambie pour souligner l'importance que le peuple canadien attache à l'affaire, et je pense qu'il y sera bientôt.

Il y est allé et en est revenu, ayant accompli sa mission. Je fais remarquer qu'il n'y est pas allé en négociateur, mais tout simplement, pour transmettre les opinions d'un Canadien, de sorte que le président puisse comprendre.

● (1450)

M. Hales: Monsieur l'Orateur, le ministre a répondu à toutes mes questions sans mentionner le nom de la personne qu'il a envoyée.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la personne en question ne veut pas qu'on donne son nom. Toutefois, je puis assurer le député et la Chambre que c'est un Canadien de bonne réputation, un citoyen privé, qui a entrepris cette mission en notre nom. Je crois qu'il n'aurait pas pu s'acquitter de cette tâche que le gouvernement lui a confiée s'il n'avait pas été protégé par l'anonymat.

* * *

LES SPORTS

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EN FAVEUR DU CONSEIL SCOLAIRE D'ETOBICOKE

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu la réduction annoncée la semaine dernière des fonds affectés au Conseil scolaire d'Etobicoke pour ses programmes d'athlétisme, laquelle coupera court à tous les programmes scolaires de sports de compétition dans ce secteur de Toronto, et parce que le gouvernement fédéral est responsable du

[M. Sharp.]

conditionnement physique par les sports et du bien-être de tous les Canadiens, le ministre dira-t-il à la Chambre si le gouvernement fédéral, par l'entremise de son ministère, se portera au secours de ce secteur important de la jeune population de Toronto et quand?

[*Français*]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je suggérerais à l'honorable député d'aller poser sa question au gouvernement de l'Ontario.

[*Traduction*]

LE BILL RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL—LES VUES DU GOUVERNEMENT QUANT AUX PRÉVISIONS ET AUX ÉCARTS BUDGÉTAIRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre à propos du bill qui a été présenté au sujet des Jeux olympiques. Le premier ministre se souviendra que ses hauts fonctionnaires avaient établi un écart d'environ 100 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires du COJO. La présentation de ce bill signifie-t-elle que les hauts fonctionnaires du gouvernement canadien sont maintenant d'accord avec les prévisions budgétaires du COJO ou ces écarts de budget existent-ils encore?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la Chambre se souviendra que le désaccord portait plutôt sur les dépenses que sur les recettes, les recettes qui pouvaient provenir de la vente de pièces de monnaie des Jeux olympiques. Autant que je sache, nous ne nous sommes pas préoccupés de combler cette différence. Je crois que c'est toujours une différence honnête. Nous croyons encore qu'il pourrait y avoir un déficit et le COJO croit que non. Toutefois, dès le moment où nous avons obtenu l'assurance du COJO, de la ville de Montréal et du gouvernement de la province de Québec que celui-ci assumerait tout déficit possible, la question a cessé d'en être une qui, nous croyions, eût pu nous empêcher de présenter le bill.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je ne mets pas en doute les paroles du premier ministre mais a-t-il raison de dire qu'il a reçu du Québec l'assurance que celui-ci assumerait le déficit ou simplement qu'il ne demanderait pas au gouvernement fédéral de le faire?

M. Trudeau: J'accepte la correction monsieur l'Orateur. Le chef de l'opposition a raison. Je crois que les termes de la lettre du Québec sont bien que l'on ne ferait pas appel au gouvernement du Canada pour supporter un éventuel déficit.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'ACCROISSEMENT DES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS ET LA PRÉSENTATION DU BILL PRÉVOYANT DES DÉGREVEMENTS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances, j'adresserai ma question au premier ministre. Pendant le weekend, Statistique Canada a fait savoir qu'il y avait eu cette année une hausse de 53 p. 100 dans les bénéfices des sociétés. C'est, je crois, le pourcentage trimestriel le plus fort depuis 12 ans. Peut-on maintenant envisager de reti-